

# Pour plus de détails sur le dispositif : www.ain.fr/autorisation-boisement/

# Demande d'autorisation de production de sapin de noël

Intitulé du projet

Votre structure			Localisation du projet			
Dénomination			Liste des communes concerr	ées		
N° SIRET	Code NAF/APE	Vous êtes un particuler	Calendrier du projet			
					mois	
Adresse			Date de la demande	Date prévisionnelle du démarrage	Durée prévisionnelle du projet	
Auresse			Vous souhaitez engager	des dénenses avant l'at	tribution de la subventio	
Personne à c	ontacter pour ce	proiet	vous souriaitez engager	des depenses avant rat	eribation de la Sabventio	
	,	p,				
			Travaux envisagée	S		
NOM et Prénom						
Email		Téléphone	Distance des boisements/aux fonds vois	Distance ns entre les plants	Distance entre les rangs	
☐ Description	ı sommaire du pr	ojet				

Vous n'êtes pas le propriétaire des parcelles ?

Joignez un document attestant de votre autorité pour intervenir sur les parcelles

Vous demandez l'autorisation de boisement, autre que des sapins de noël?

Utilisez le formulaire **Demande d'autorisation de boisement** accessible depuis la page www.ain.fr/autorisation-boisement/



Dossier Page 2/4

### Situation et caractéristiques de la production de sapins de noël

retrouvez la liste des essences sur la page www.ain.fr/autorisation-boisement/

Projet 1°	Nom de la Commune	Référence cadastral	Superficie total (Ha)	Superficie à boiser (Ha)	Année de plantation	Densité Nbre plants/ha	Essence Utilisées
1							
2							
3							
4							
5							
6							

**Schéma d'implantation du projet :** joindre les copies d'écran des cartes réalisées à partir du site <u>geoportail.gouv.fr</u>

télécharger le guide pratique geoportail pour réaliser les schémas d'implantation



Dossier Page 3/4

#### **Engagement**

#### Obligatoire pour toute demande de subvention

Je sousi	gné	, en qualité de					
	Nom et prénom du	ı responsable		Nom de la structure			
m'enga	ge à entretenir la produ	uction de sapins de Noël,	déclarée sur le présent	formulaire, de manière	e respectueuse de		
l'enviror	nnement, à ne pas laiss	ser des arbres dépasser la	hauteur de 3 mètres m	aximum et à remettre	les sols en état de culture		
au plus	tard au terme des 10 ar	ns d'autorisation ;					
E.O.L.		,					
Fait le		à					
			Envoy	er le dossier par email	: DSOS.immobilier-foncier@ain.fr		
C' 1			ou <b>par</b> (	courrier recommandé	e avec AR :		
Signature		Présider Présider	Président du Département de l'Ain « DGATE/DSOS/ Service Gestion				
			Immobil	ière et Foncière »			
				ue Alsace Lorraine- BP	10114 - 01003 Bourg-en-Bresse		
			Cedex				

## Documents à joindre au dossier

Relevé d'identité bancaire (RIB)

Délibération de la collectivité sur la demande de subvention Avis de situation au répertoire Sirene

Cartes de localisation des plantations

Photographie(s) de l'état initial du site avant plantation

Devis d'entreprise minimum et obligatoire (estimation du coût du projet : conseil, plantation, restauration de haies dégradées, entretien 1ère année)

Le Département de l'Ain a mis en œuvre un traitement de données à caractère personnel au sens de l'article 2 du règlement général à la protection des données du 27 avril 2016 (RGPD) destiné à disposer d'une ressource sur le secteur de l'investissement de l'immobilier d'entreprise. Conformément à l'article 13 de ce règlement, vous êtes informé(e) que :

- 1/Le traitement porte sur les données à caractère personnel suivantes : nom et prénom du représentant juridique ; nom, prénom, téléphone et courriel du président, gérant et de la personne en charge du dossier ; nom, prénom, email et téléphone
- 2/ Les données collectées sont accessibles : au Président du Conseil départemental, responsable du traitement, et aux conseillers départementaux, aux agents service attractivité des territoires du Département.
- 3/ Les données collectées sont conservées dans le cadre de ce traitement 10 années, à la suite de quoi elles seront archivées, pré-archivées ou détruites ; 4/ Vous pouvez accéder aux données vous concernant contenues dans ce traitement, en obtenir la rectification en cas d'erreur et d'effacement au terme du délai fixé au point 3 en adressant une demande au délégué à la protection des données :
- Par courrier électronique : dpo@ain.fr
- Par courrier postal : Monsieur le délégué à la protection des données du Département de l'Ain- DAMP/SJD 10, rue du Pavé d'Amour 01000 Bourg-en-Bresse 5/ Si vous estimez que ce traitement porte atteinte à vos droits, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Commission nationale à l'informatique et aux libertés :
- Par courrier postal: CNIL-3 Place de Fontenoy TSA 80715 75334 Paris Cedex 07 Sur internet: https://www.cnil.fr/fr/plaintes.